LES ENTRETIENS DE ROME

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les rapports entre l'Allemagne et la France et ceux entre l'Allemagne et l'Angleterre ont été pris en consideration. On a examiné en particulier les conditions d'un rapprochement entre Berlin et Londres.

Toutefois l'Italie, assurait-on, ne jouerait pas le rôle d'intermediaire que certains lui ont prêté. L'Allemagne estime qu'elle peut fort bien se rapprocher de la Grande-Bretagne directement.

Ce rapprochement tendrait à harmoniser l'action de l'Italie et de l'Allemagne à l'égard de la Grande-Bretagne. C'est au cours de la deuxième entrevue que les questions d'Espagne ont été examinées en elles-mêmes.

Les deux hommes d'etat se seraient trouvés d'accord pour poursuivre leur politique commune. Toutefois, aucune decision n'aurait été prise.

MM. Mussolini et Goering estimeraient en effet que, dans l'état actuel des choses et principalement devant l'attitude encore incertaine de la France, on ne peut qu'enumerer les diverses façons dont les evenements peuvent tourner. Ce sont ces éventualités qui ont été analysées et on a recherché comment, dans chacun des cas possibles, il serait bon de reagir en commun.

La dernière note italienne sur les volontaires s'est également retenu l'attention du Duce et du ministre allemand. Aucune question économique n'a été abordée.

La presse allemande est satisfaite

Berlin, 15. — On ne conteste pas que le sejour à Rome du ministre président, général Herman Goering, annoncé comme devant être strictement privé, revêt un caractère politique. On souligne aujourd'hui l'importance des longues entrevues qui ont eu lieu hier avec M. Mussolini.

La presse allemande relève avec satisfaction l'accueil reservé au général Goering et parle des « manifestations spontanées de sympathies » faites en l'honneur du ministre président.

Ces manifestations, declare-t-on, ne s'adressent pas seulement au premier collaborateur du Führer, mais aussi au pionnier de l'amitié germano-italienne.

VOUS AVEZ MAL A LA GORGE ?

Faites attention, soignez-vous, car cela peut très bien être le debut d'une grippe, d'une laryngite ou d'une angine. Prenez donc vite un verre de vin rouge chaud et bien sucré avec un fond de citron. Ce remède vraiment peu couteux, delicieux à boire, vous fera le plus grand bien. 9202

PROCHAINE ÉVACUATION DES USINES DE LA « GENERAL MOTORS »

New-York 15 — On mande de Lansing (Michigan), de source autorisée, que les representants de la General Motors Corporation et le Syndicat des ouvriers de l'automobile ont accepté d'engager des négociations le 18 janvier, pour le reglement de la greve des bras croises qui affecte près de 125.000 ouvriers.

Cette décision aurait été prise après toute une journée de conférence avec le gouverneur Murphy.

Les chefs du syndicat auraient accepté de faire évacuer les usines de la General Motors lundi matin à 9 heures après avoir reçu l'assurance que la production ne serait pas reprise pendant les négociations.

Celles-ci devraient commencer deux heures après l'évacuation.

Une nouvelle « chaine de prospérité » ?

On sait l'histoire de ces « chaines de prospérité » qui allèrent, il y a quelque temps, jusqu'à inquiéter la justice. Un nouveau flot de lettres arrive en ce moment chaque jour à Lille. Renseignements pris, il s'agit de lettres d'amateurs de T.S.F. qui demandent à Facen l'envoi de son catalogue gratuit.

On sait en effet que Facen presente, et vend même à credit, la gamme la plus complete de postes à tous les prix. Le nombre de catalogues s'epuisant rapidement, ceux qui ne l'auraient pas encore feront bien de le demander aujourd'hui même à Facen — distributeur Nora — 1, Rue Sans-Pave, Lille. 9545

UN NOUVEL AUTOSTRADE A LA FRONTIÈRE POLONO-ALLEMANDE

Varsovie, 15. — Le « Goniko Warczacka », organe d'opposition modéré, s'emeut de la construction d'un nouvel autostrade à la frontière polonaise du Reich construction qui écrit-il, n'était pas prevue dans le projet élabore il y a deux ans par M. Hitler. Cette decision, écrit l'organe polonais ne peut être motivee que par les travaux de fortification qui se poursuivent actuellement entre la Warte et l'Oder. Ces fortifications protegeront les autostrades destinées au transport des troupes le long de la frontière polonaise.

LE NAUFRAGE DU « JOHANNA THORDEN »

Londres, 15 — Huit corps des vingt-deux victimes du naufrage du vapeur finlandais « Johanna Thorden » ont été maintenant rejetés sur la côte. Ils seront incessamment transférés en Finlande.

CANDIDATURE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Arrêtons-nous ici! Incompétents, ignorants, fils à papa, gaspilleurs des deniers de l'Etat! Si avec ça les pontifes de l'Hygiène officielle ne sont pas contents, ils peuvent toujours faire monter la bière!

Et place devant deux problèmes essentiels qui n'ont jusqu'ici rencontré que la carence administrative: le developpement de la natalité et la lutte contre la maladie et la mort, le ministre esquisse un programme comportant un Service social adapté des méthodes américaine, suédoise et danoise. « Quand nous aurons à leur exemple, conclut-il, réduit de moitié la mortalité tuberculeuse, des trois cinquièmes celle des nourrissons, une grosse partie de notre tâche sera accomplie ».

Et de fait, M. SELLIER ne reste pas inactif. Ses initiatives sont abondantes. Mais on n'y perçoit pas très bien les méthodes américaines ou suédoises: elles paraissent au contraire frappées d'un sceau résolument national.

On prétend qu'en France tout finit par des chansons. On pourrait aussi bien dire que tout commence par des commissions et, dans ce cas, modifier la première proposition en disant que tout finit en eau de boudin. La lutte contre la Vie Chère, cet autre fléau social, nous l'a bien fait voir. Qu'est-ce qu'on n'a pas crée comme Commissions... et la Vie Chère est toujours là!

Donc, le Ministre crée des Commissions et en voici une qui, paraît-il, ouvre les plus grands espoirs: c'est la Commission du Rhumatisme.

Un Decret du 16 Novembre 1936 a donné le jour à une Commission permanente du Rhumatisme qui ne comprend pas moins de trente-sept membres dont vingt-deux « de droit » venus de tous les points de l'horizon et fournis par la Santé Publique, l'Hygiène, la Guerre, la Marine, les Finances, la Chambre, le Senat, et même par les médecins.

Le ministre se réserve de nommer lui-même les quinze autres.

Que va faire la Commission du Rhumatisme? Distribuer de l'aspirine? Frictionner les reins et les genoux des arthritiques?

Le Décret ne prévoit pas cela. La Commission devra « délibérer sur toutes les questions concernant la prophylaxie et le traitement des maladies rhumatismales sur lesquelles elle est consultée par le Gouvernement ».

Alors, on peut être tranquille! Ça n'est pas demain qu'on verra disparaître les traine-patte et autres goutteux « très precieux » comme disait Rabelais.

Mais puis-je faire respectueusement remarquer à M. le Ministre de la Sante Publique que sa Commission du Rhumatisme ne comporte aucun rhumatisant. Ils sont pourtant aussi interesses à la chose que le ministre de la Marine.

Il est vrai que le Decret laisse au ministre la liberte de désigner lui-même les quinze autres membres que ceux « de droit ». Et alors, je pose ma candidature: Cinquante ans de services dans le corps des arthritiques et douze campagnes rhumatismales me conferent, je pense, ces droits imprescriptibles.

A LA MÉMOIRE DES MORTS DE L'AVIATION COMMERCIALE

Paris, 15. — La Compagnie « Air-France » a fait celebrer, comme chaque année, en l'église du Bourget, une messe anniversaire à la memoire des morts de l'aviation commerciale française. La messe a été dite par l'abbé Guerren, curé du Bourget.

La Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois, sous la direction de l'abbé Maillet, a prêté son concours à cette ceremonie.

M. BONNAURE DEVAIT PASSER HIER EN CORRECTIONNELLE

Paris, 15 — La 11e chambre correctionnelle presidée par M. Contencin avait à examiner cet après-midi, l'affaire de la Sapiens, une des créations de Stavisky dans laquelle sont poursuivis cinq dirigeants parmi lesquels Gaston Bonnaure, ancien depute de Paris.

Me Flach, avocat de Bonnaure, ayant produit un certificat attestant que son client était malade, le tribunal a neanmoins commis sur-le-champ un medecin expert à l'effet d'aller examiner l'inculpé chez lui.

Une heure plus tard, le médecin, le docteur Dufour, était de retour au Palais. Gaston Bonnaure, étant atteint d'une crise d'emphyseme, ne pouvait, en effet, répondre à la convocation dont il était l'objet.

Dans ces conditions les debats du procès ont été renvoyés au 9 avril prochain.

LA GRIPPE A VARSOVIE

Varsovie, 15 — Une epidémie de grippe sévit à Varsovie. Selon les journaux de nombreux fonctionnaires sont atteints. Les théâtres sont à moitié vides et les tramways moins remplis que d'habitude. Les medecins et les hôpitaux sont assiegés par les malades. Les services sanitaires municipaux se livrent à de nombreuses inspections.

LE DUC DE WINDSOR A ÉTÉ REÇU PAR LE PRÉSIDENT MIKLAS

Vienne, 15. — Le président Miklas a reçu, ce matin, en audience privée, le duc de Windsor. On souligne le caractère essentiellement privé de cette visite de courtoisie.

Les enrôlements volontaires pour l'Espagne devant la Chambre

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Enfin, une disposition spéciale ajoutée au projet punit la récidive ; le Tribunal pourra aller jusqu'à un an de prison.

En terminant, M. Vidal a souligné combien le vote du projet aidera au maintien de la paix.

L'AVIS DE M. GRUMBACH

B. GRUMBACH, au nom de la Commission des Affaires etrangères, formule un avis favorable au projet. Il estime que l'interdiction de l'engagement de volontaires est le seul moyen de mettre fin à la guerre internationale qui se poursuit en Espagne. Car personne ne conteste plus que la guerre espagnole a un caractère international, du fait de l'envoi massif de volontaires. Personne n'a le droit de sous-estimer le danger que cette guerre fait courir à la France et l'établissement d'un système de contrôle pour interdire le recrutement de volontaires et l'envoi massif d'involontaires est urgent.

M. Grumbach proteste ensuite contre les accusations lancées contre la France de préparer la guerre au Maroc. La France ne veut la guerre nulle part.

L'orateur demande donc le vote unanime du projet qui sera le témoignage devant le monde de la volonté de paix du gouvernement français.

LES INQUIÉTUDES DE M. HÉRAUD

M. HERAUD demande au gouvernement des indications sur les mesures qu'il compte prendre pour aboutir à l'interdiction visée par le projet. Il souligne qu'il est necessaire qu'au lendemain de la guerre civile espagnole le gouvernement d'Espagne quel qu'il soit n'ait nul grief contre la France, qu'aucun gouvernement etranger puisse se considérer comme vainqueur ou vaincu, poser des conditions.

A la formule des pleins pouvoirs, M. Héraud aurait préféré la formule de M. Desbons parce qu'une loi immédiate aurait servi d'exemple. Il y a en Espagne des français contre des français et le gouvernement a le devoir, avant de parler au monde, de rappeler aux français qu'ils n'ont pas le droit d'agir ainsi. (Appl. droite et centre, bruits extrême-gauche).

L'orateur propose que l'on retire la qualité de français à ceux qui auront passé outre à l'interdiction de la loi et reclame les peines les plus séveres contre ceux qui envoient les autres à la mort et qui sont les plus meprisables (Appl. droite, centre, bruits extr.-gauc.).

M. BRUN, communiste, qui interrompt, se fait rappeler à l'ordre. Il reproche à 7 de ses collègues d'avoir été à Burgos.

M. TIXIER-VIGNANCOUR. — Les 7 ne sont pas des pourvoyeurs de charniers (Appl. droite, bruits extr.-gauche).

M. HERAUD, en terminant, déclare que le gouvernement doit aller jusqu'au bout de son devoir pour que le sang français ne soit plus répandu sur la terre étrangère.

M. DESBONS INTERVIENT

M. DESBONS proteste contre le fait que l'on n'ait pas joint au texte du gouvernement sa proposition de loi qui était due à l'initiative de la Confederation Nationale des Anciens Combattants. Il estime que la Commission de législation civile aurait du se prononcer d'une façon technique.

Mais M. SEROL, président de cette commission, répond que la proposition de M. Desbons laissait de côté la question internationale et que le texte du gouvernement devait seul retenir l'attention de la Commission.

M. Jean DESBONS estime que le gouvernement français, après avoir fait adopter son projet se trouvera desarmé en présence des réclamations des autres pays, il estime également que le projet est insuffisant puisqu'il ne s'applique pas au matériel de guerre. Il faut frapper ceux qui favoriseront, ceux qui provoqueront les enrôlements.

M. Jean Desbons demande au gouvernement d'accepter les amendements qu'il proposera au cours de la discussion des articles (applaud. droite et centre droit).

La seance est suspendue.

LES MÉFIANCES DE M. PERI

A la reprise, M. PERI, communiste (Seine-et-Oise), montant à la tribune, déclare que ses amis voteront le projet de loi pour donner au gouvernement un moyen de pression un instrument de contrainte à l'égard des *Etats fascistes* : L'Allemagne et l'Italie.

L'orateur reproche aux puissances pacifiques d'avoir, en décembre, perdu du temps en Espagne, alors que les Allemands et les Italiens renforçaient leurs troupes de volontaires. Il cite ensuite une parole de M. Cassin, président d'une société d'anciens combattants, déclarant que la politique de non-intervention devait être, pour ne pas constituer une duperie, observée par toutes les nations.

M. PLANCHE rappelle l'opinion de l'Union Fédérale des Anciens Combattants qui a déclaré qu'il fallait interdire les enrôlements pour l'Espagne, mais à condition que la mesure fut appliquée par tous.

M. PERI poursuit son discours, dans lequel il exprime sa méfiance à l'égard de l'Allemagne, malgré la conversation entre le Führer et M. François Poncet.

M. PERI affirme que de toutes ses forces, la France veut la paix, mais pour vouloir la paix, il faut aussi pouvoir l'imposer (applaud. extr. gauche).

LE DISCOURS DE M. LÉON BLUM

M. Léon BLUM monte à la tribune.

« Le gouvernement, dit-il, doit apporter à la Chambre tout entière le commentaire du projet qu'il lui demande de voter. Ce projet signifie la volonté de paix du gouvernement. Le gouvernement ne veut pas que la guerre civile se prolonge en troubles et en guerre européenne. Ce projet prouve la bonne foi du gouvernement de la République. Il prouve qu'il observe la même attitude pacifique que le gouvernement de la Grande-Bretagne ».

M. Léon BLUM rappelle les démarches communes faites dans les capitales pour une médiation immédiate et le contrôle des livraisons d'armes et l'envoi de volontaires. Les envois de volontaires se poursuivant, le 24 décembre, la France et la Grande-Bretagne faisaient une nouvelle démarche commune pour empêcher ces envois de volontaires dès le début de janvier. Lisbonne, Berlin, Rome, Moscou firent des réponses portant des acquiescements de principe, mais Londres, comme nous, était impatient de passer aux actes.

L'origine du projet

M. Léon Blum rappelle que le Gouvernement Français a répondu le jour même à Londres qu'il était prêt à agir de suite sans délai pour interdire le départ de volontaires. C'est l'origine du projet.

« Le Gouvernement de Valence, gouvernement légal d'une nation amie, et le Gouvernement rebelle ont fait état des enrôlements qui avaient toujours été possibles pour Lafayette comme pour Villebois-Mareuil, mais il s'agit de préserver l'Europe de la guerre (vifs appl.).

M. Léon Blum explique la situation : Des mesures nationales dans le cadre d'un plan international pour interdire l'envoi de volontaires, avant même l'installation du contrôle, mais, en aucune façon, il ne s'agit de renoncer à ce contrôle.

Il faut aller vite

» Le Gouvernement Français est impatient comme les autres sans doute qu'un contrôle défende sa loyauté contre toute suspicion (appl.). Le Comité de Londres a préparé un plan de contrôle auquel la France a pleinement adhéré, mais qui a l'inconvénient de fonctionner à l'intérieur de l'Espagne avec l'autorisation du gouvernement de Valence et des autorités militaires de Burgos.

» Un autre plan plus simple a été élaboré. Il faut aller vite. Il est permis d'espérer que d'après les réponses de Londres et Berlin, l'accord se réalisera. Nous sommes prêts à accepter sur notre propre territoire, sans exciper de notre souveraineté, y compris même la parcelle du territoire français qui échappe à notre autorité (rires) ».

Un instrument souple

M. Léon Blum, explique la forme du projet de loi qui ne comporte qu'une délégation de pouvoirs pour un temps limité. La délégation législative met entre les mains du gouvernement, un instrument souple permettant au gouvernement de régler les difficultés en concommitance avec les autres pays. La Chambre demeure compétente pour juger la politique du gouvernement.

Cette politique, on peut déjà en apprécier les resultats. Elle a atténué les risques de guerre. Elle a créé, entre toutes les grandes démocraties et les puissances pacifiques, des doctrines communes.

M. Léon Blum. — A l'intérieur même de notre pays, elle a raffermi une cohésion nationale sur le plan le plus élevé, par le resserrement de toutes les catégories sociales et de tous les partis (applaudis.)

« L'unanimité de l'opinion française, on a pu l'éprouver ces jours derniers, quand elle a pu redouter une atteinte à des droits que nous considérons comme essentiels à notre souveraineté (appl.).

« Cette émotion a été dissipée par les déclarations dont nous nous sommes tous félicités. Nous souhaitons que cette unanimité se retrouve aujourd'hui sur les bancs du Parlement tout entier.

» Le Gouvernement se présente à vous comme le Gouvernement de la France, pour vous demander l'adoption d'une mesure de prudence, de sagesse et de paix (appl. gauche et centre.) ».

LA DISCUSSION DES ARTICLES

La discussion générale est close. La Chambre passe à la discussion des articles.

L'article premier autorise le gouvernement à prendre par decret en Conseil des ministres, toutes mesures utiles tendant à mettre obstacle sur les territoires soumis à la souveraineté de la France, à l'engagement, aux actes tendant à l'engagement, au départ et transit de personnes pour les forces combattant en Espagne ou dans les possessions espagnoles. Les mesures prévues auront effet à compter de la date qui sera fixée par un accord international et pour une période de six mois.

L'ensemble de l'article premier est adopté.

L'article 2 qui fixe les sanctions aux infractions est également adopté avec un amendement BONNEVAY.

Un article additionnel de M. DESBONS propose que tout citoyen français participant actuellement aux hostilités devra, sous peine des sanctions prévues à l'article 2, revenir en France dans le délai d'un mois.

M. L. BLUM convient que la seconde étape devra être, après l'interdiction du départ, le retour des nationaux dans leur pays respectifs, mais une telle mesure ne peut être prise que sur le plan de l'accord international.

Le Comité de Londres n'a pas encore obtenu l'accord entre les différents gouvernements. Il ne faut pas qu'un vote sur un amendement puisse donner lieu au dehors à des commentaires erronés.

M. DESBONS retire son amendement, mais M. Xavier VALLAT le reprend. Mis aux voix, **cet amendement est repoussé par 394 voix contre 86.**

M. PEZET explique son vote. Il votera le projet pour répondre au vœu de paix émis par la Confédération nationale des anciens combattants. (Appl.).

Bien que jugeant le projet insuffisant, M. GRAT le votera quand même.

M. PLARD votera également le projet.

M. DELCOS, radical (Pyrénées-Orientales), proteste contre les rumeurs outrancières qui ont circulé sur la situation de son département. Il réclame des sanctions contre les journalistes qui lanceraient à nouveau de telles fausses nouvelles. (Appl. tous les bancs).

« Si des tentatives étaient faites pour établir des Soviets, les roussillonnais seraient les premiers à les combattre. » (Applaudissements).

VOTE DE L'ENSEMBLE

L'ensemble du projet est adopté par 591 voix contre 0.

La date du 26 janvier est fixée pour la discussion des interpellations sur la défense nationale.

Séance levée à 18 h. 55. Prochaine séance mardi 15 h., pour la suite de la discussion du projet de loi portant amnistie.

COLLISION DE TRAINS EN POLOGNE

9 morts et 57 blessés

Varsovie, 15. — Un grave tamponnement s'est produit ce matin en gare de Mysiowice, entre un train omnibus et un train mixte qui était en stationnement. On compte, vers midi, neuf morts, quarante et une personnes grièvement blessées et seize moins gravement atteintes. Une voiture de troisième classe du train tamponné a été complètement broyée.

NOUVEAUX INCIDENTS ANTISÉMITES A VARSOVIE

Varsovie, 15. — De nouveaux incidents antisémites ont marqué la rentrée des cours des hautes écoles de Varsovie, après plusieurs semaines d'interruption. Une bagarre s'est produite à la Faculté de droit. A la Faculté de médecine, un étudiant juif a été blessé.

SECOURISTES FRANÇAIS

La séance solennelle de réouverture des cours et de distribution des récompenses de la Société des Secouristes Français infirmiers volontaires, reconnue d'utilité publique en 1898, aura lieu dimanche 17 courant, au Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, à 14 heures, sous la présidence d'honneur et le haut patronage de M. le Président de la République, et sous la présidence effective de M. Henry-Paté, ancien vice-président de la Chambre des députés et ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Education physique.

Une matinée, à laquelle des artistes de la Comédie-Française, de l'Opéra-Comique et des principaux théâtres de Paris donneront leur concours, suivra la partie officielle. L'excellente musique du 46e régiment d'infanterie se fera entendre.

L'ASSASSINAT DU PETIT MATTSON

Un ancien détenu s'est constitué prisonnier

Washington, 15. — Un ancien détenu, le nommé Fred Orrin Haynes, qui est soupçonné d'avoir participé à l'enlèvement du petit charles Mattson et que la police recherchait depuis plusieurs jours, s'est constitué prisonnier aujourd'hui. Il a été longuement interrogé.

LES 40 HEURES DANS LES CHEMINS DE FER

Paris, 15. — Les ministres se réuniront lundi matin, à l'Elysée, en Conseil, au cours duquel ils seront appelés à se prononcer sur le projet de M. Bedouce, relatif à l'application des quarante heures dans les chemins de fer.

LE BROUILLARD EN ANGLETERRE

Londres, 15. — Un épais brouillard sévit dans le Nord et l'Est de l'Angleterre, les trains de grande ligne sont arrivés aujourd'hui à Londres avec des retards variant de deux à trois heures. La navigation maritime sur la côte Est s'effectue dans des conditions très difficiles.

Sur la Mersey et sur l'Humber, les navires sont immobilisés et aucun « ferry-boat » n'a pu effectuer le service entre le Yorkshire et le Lincolnshire.

Le vapeur de Belfast « Cushendun » s'est échoué dans le brouillard, au Nord de la plage de Bridlington. Il n'a encore pu être renfloué.

Le Royal Automobile-Club rapporte que, dans la région de Newmarket, la visibilité n'est que de 25 mètres.

A Londres, le temps est froid et sombre et un certain nombre de faubourgs, au Nord de la capitale, sont enveloppés de brouillard.

UN DRAME DU DIVORCE A CHERBOURG

UN SECOND MAITRE DE LA MARINE TIRA SUR SA FEMME

Après avoir blessé grièvement celle-ci il tenta de tirer sur son beau-père et s'enfuit

Cherbourg, 15. — Un drame s'est déroulé ce matin, rue des Portes, au deuxième étage d'un magasin tenu par les époux Durand.

La fille de Mme Durand, Ernestine, âgée de 26 ans, mère de trois enfants, en instance de divorce avec son mari, Serge Beaumont, âgé de 37 ans, second maître vaguemestre, avait été souvent victime des brutalités de ce dernier, buveur et violent.

Ce matin, Beaumont, que la gendarmerie recherchait depuis deux jours, son absence à la station de sous-marins paraissant insolite, réussit à entrer chez sa femme. Il tira sur elle un coup de revolver qui la blessa au poumon ; puis il descendit la victime chez ses parents.

Il tenta alors de tirer sur M. Durand, beau-père de Mme Beaumont, mais il manqua son coup et s'enfuit.

La police le recherche.

Mme Beaumont a été transportée à l'hôpital dans un état grave.

Par ces temps de grippe.

L'infusion préparée avec des Feuilles de menthe de Ricqlès constitue la meilleure mesure d'hygiène. A défaut de feuilles ajoutez quelques gouttes d'alcool de menthe à de l'eau sucrée très chaude. 9572

LE TERRIBLE ACCIDENT D'AVIATION D'HOURTIN

Les corps des victimes ont été recueillis et l'enquête se poursuit

Bordeaux, 15. — Voici dans quelles circonstances s'est produit hier l'accident d'hydravion d'Hourtin.

Durant l'après-midi, plusieurs hydravions du centre d'école aéronautique maritime avaient quitté le centre d'Hourtin pour exécuter des vols d'entraînement.

Un des appareils à double commande était piloté par le maître pilote Roger Lebreton, âgé de 27 ans, qui avait derrière lui le quartier-maître mécanicien Denis Le Parc, âgé de 25 ans.

Dans le poste de pilotage se tenaient en outre à droite de Lebreton, le quartier-maître mécanicien volant, Louis Coffec, âgé de 26 ans, et derrière celui-ci, Williams Thyschen, âgé de 22 ans, également quartier-maître volant.

Ces deux derniers étaient chargés de suivre la manœuvre. Soudain l'appareil s'inclina sur le coté gauche et vint dans cette position tomber dans l'étang ou il se brisa en trois morceaux.

Sur l'étang, à la Pointe-Blanche, un guetteur, disposant d'une vedette et relié par téléphone au Centre de l'Ecole aéronautique maritime, a pour mission de surveiller les vols et en cas d'accident d'aterrir le Centre et d'envoyer la vedette sur le point ou sa présence est nécessaire. Dès qu'il vit sombrer l'hydravion, il prit les mesures nécessaires. Plusieurs personnes qui se trouvaient dans des canots accoururent également.

Louis Coffec et Williams Tysches purent être recueillis, mais Lebreton et Denis Le Parc, qui occupaient le côté gauche du poste de pilotage, avaient été entraînés dans les eaux avec les débris de l'hydravion.

Coffec et Thyschen furent dirigés en hâte sur l'infirmerie du Centre où on leur prodigua tous les soins utiles. Ils portent de nombreuses contusions et souffrent de la commotion.

La chute de l'appareil s'est produite vers le sud de l'étang, près du lieudit « Montout-Maubuisson », territoire de Garcan et à 10 kilomètres de cette commune.

L'hydravion est tombé dans un endroit profond. A l'aide d'une grue, des équipes du Centre ont pu soulever les restes et dégager les corps.

Deux enquêtes sont menées parallèlement, l'une par les techniciens du Centre aéronautique d'Hourtin, l'autre, l'enquête judiciaire, par la gendarmerie.

Roger Lebreton et Le Parc étaient mariés et tous deux pères d'un enfant. Ils habitaient Hourtin.

Le Parc est originaire de Morgat, commune de Crozon (Finistère).

M. AVENOL A PARIS

Genève, 15. — M. Avenol, secrétaire général de la Société des Nations, s'est rendu à Paris pour y discuter avec quelques experts de la réorganisation de la Commission de contrôle de la Société des Nations.

LES PERMIS DE PÊCHE POUR 1937

Le syndicat des Pêcheurs à la ligne et riverains du Nord informe ses adhérents que les cartes vont être mises en recouvrement et prie les interessés de reserver bon accueil aux encaisseurs.

En ce qui concerne **Lille**, les cartes sont déposées au café de l'**Amicale**, 62, rue Massena, où les syndiqués pourront les prendre personnellement. Il sera offert une surprise à tous ceux qui les retireront à cet endroit jusqu'au 31 janvier. Passé ce délai, les cartes seront présentées à domicile.

L'assemblée générale sera fixée au début de mars.

PRIME AUX LECTEURS
ou le moyen d'avoir
LA RADIO CHEZ SOI...
Pour un versement de 39 fr. vous aurez un
HÉLIOX 3 Lampes
Poste régional alternatif
GARANTI 1 AN
Le solde payable en 11 mensualités de 39 frs. Au comptant 425 fr.
(La valeur de ce poste est de 600 frs)
HÉLIOVOX R. P. superhétérodyne 8 LAMPES donnant le plupart des postes européens. Val. réelle 985 frs. Comptant: 695 frs ou 12 mensualités de 64 frs.

Anti-Parasites — Musicalité remarquable
Superbe ébénisterie noyer
RADIO-PLAIT
35 Rue Lafayette, PARIS (Opéra)
CATALOGUE RADIO 1937
Gratis sur demande.

LES ACCUSATIONS ALLEMANDES CONTRE LA TCHÉCOSLOVAQUIE

L'attaché militaire britannique à Prague a été invité à visiter tous les aérodromes tchécoslovaques pour se rendre compte de l'inanité des griefs du Reich

Prague, 15. — Depuis de longs mois, la presse allemande poursuit contre la Tchécoslovaquie une campagne systématique et extrêmement violente dont certains personnages officiels comme le docteur Goebbels se sont même fait l'écho au Congrès de Nuremberg en septembre dernier.

L'accusation principale dirigée contre la Tchécoslovaquie est que ce pays a partie liée avec l'U.R.S.S. pour une guerre offensive que préparerait l'armée rouge contre l'Europe centrale.

La presse allemande assure à ce propos que de nombreux aérodromes, souterrains et autres, ont été construits en territoire tchécoslovaque pour l'aviation soviétique et que plusieurs centaines d'officiers de l'armée russe séjournent d'ores et déjà en Tchécoslovaquie.

Les milieux compétents de Prague ont, à maintes reprises, catégoriquement démenti ces accusations, ce qui n'a pas empêché la presse du Reich de poursuivre sa campagne nourrie de citations qui sont empruntées notamment à la presse hongroise.

Pour témoigner de la bonne foi de la Tchécoslovaquie, l'état-major de Prague a propose à l'attaché militaire britannique de visiter tous les aérodromes de Tchécoslovaquie et d'entreprendre toutes les enquêtes qui lui plairaient. Une nouvelle de Londres annonce que celui-ci a accepté et l'opinion tchécoslovaque s'en montre extrêmement satisfaite.

Une invitation analogue quoique non officielle avait été adressée à l'attaché militaire allemand qui est mort il y a deux mois. Son successeur, le commandant Toussaint, n'a pas encore répondu à cette proposition.

UNE COMPLICE DE MARINI EST ARRIVÉE A DIJON

Dijon, 15. — Mlle Germaine Griffon, complice de Marini et amie d'Auguste Breton, est arrivée aujourd'hui à Dijon, à 13 heures.

Elégante et souriante, elle a été conduite aussitôt à la prison où dans l'après-midi elle a subi un premier interrogatoire.

Aucune confrontation n'est encore prévue, car l'enquête conduite par la Sûreté Nationale n'a pas dépassé le stade des vérifications.

CIRCULATION AUTOMOBILE EN BELGIQUE

PERMIS INTERNATIONAL DE CONDUIRE ET CERTIFICAT INTERNATIONAL POUR AUTOMOBILE

L'Automobile Club du Nord de la France nous prie de faire connaître aux automobilistes se rendant en Belgique, qu'un arrêté royal a prorogé de trois ans la mesure qui avait dispensé les automobilistes étrangers de la production du permis international de conduire et du certificat international pour automobile. Ces pièces ne seront donc plus exigées jusqu'à fin décembre 1939. Nous rappelons que cette disposition ne concerne que les voitures de tourisme.

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE DE FRANCE du 15 janvier 1937 publie notamment :

La mort des Ormeaux, de Marcel Prévost. — **Naissance à l'Esprit**, de Daniel Rops — **Marie Dorval ou la Femme romantique**, de Francis Ambrière. — **Lettres inédites à Jules Sandeau**, de Marie Dorval. — **L'Angleterre au XIXe siècle**, de André Maurois. — **Les Guêtres** de Alain Serdac. — **La littérature anglaise en 1936**, de Paul Dottin. — **Les Arts et la Vie**, de Inghelbrecht. — **L'accord anglo-italien ou le triomphe de l'opportunisme**, de Raymond Recouly. — **La vie courante**, de Henry Bordeaux. — **Les Commentaires**

20

L'instant d'après il avait franchi la passerelle reliant le steamer à la terre, aborde le capitaine, demande ou était le lot destiné à la maison Brocas...

— Mais tout lui est destiné, déclarait le loup de mer ... pourquoi donc ?

— Parce que j'attendais de l'ébène et que ce n'est pas de l'ébène ! clama le négociant : c'est un bois dur quelconque, qui n'est noir que parce qu'il a macéré dans la boue des marais ! Sciez-le, vous verrez ! Si toutes les billes sont pareilles, je suis volé, moi, volé, vous saisissez ?

Le capitaine saisissait fort bien. Mais qu'y pouvait-il ? Il avait embarqué la cargaison qu'on lui avait désignée, sans confusion possible.

Brocas, descendit dans les soutes, fit une rapide enquête et remonta, hagard. Victor, là-bas, s'était laissé tromper par les nègres. Avait-il vu seulement les bois qu'on lui proposait ? Cette operation désastreuse allait se solder par une perte dont le total donnait le vertige au malheureux père. Tête nue, *sous la pluie* il serrait les poings, remuait les lèvres, sans voir les dockers que son désespoir de « bourgeois » emplissait d'une gaîté prolétarienne allant de la mimique narquoise au rire sonore, presque féroce.

A la fin, il quitta le bord, revint à Paris. Mais ce fut pour s'aliter. Coup-là s'ajoutait à l'autre. Le pauvre homme atteint dans son cœur et dans sa bourse, offrait un champ magnifique à la broncho-pneumonie que le refroidissement, contracté en wagon, au retour, lui avait fait contracter. Annette manda un docteur, et, quatorze jours et quatorze nuits durant, se prodigua pour soigner son malade. Elle le voyait bien touché, mais ne le croyait point marqué pour le cimetière.

Ce fut pourtant là qu'elle le conduisit un matin, se demandant si elle n'était point le jouet de quelque abominable rêve. Aux rares instants où elle arrivait à se persuader que son père n'était plus, elle éprouvait le cuisant remords de ne pas avoir demandé pardon pour la peine qu'elle lui avait faite. Il était parti sans se réconcilier avec elle, et le regret éperdu qu'elle en ressentait recula jusqu'à l'effroi son immense désespoir.

Trois jours s'étaient écoulés depuis l'inhumation quand Masseraud se présenta chez Annette. Il s'excusa de venir troubler une solitude endeuillée, mais assurait-il, les devoirs de sa charge le contraignaient à une démarche qui ne souffrait point de retard.

— J'étais très au courant des affaires de feu monsieur votre père, déclara-t-il et cela vous apparaîtra, n'est-il pas vrai, d'une grande importance pour la sauvegarde de vos intérêts, lors du règlement de la succession qui est dès maintenant ouverte. S'il vous était agréable de me voir nommer liquidateur... Loin de moi la pensée de vous fatiguer de mes protestations de dévouement affectueux... Cependant, à côté des convenances et même au-dessus d'elles, il y a la situation de fait. Votre frère est à l'autre bout du monde, vous voilà seule et la protection d'un homme connaissant à fond les lois vous assurerait une tranquillité matérielle qui précédera d'assez peu, s'il ne tient qu'à moi, la tranquillité morale... Qui donc est plus qualifié pour prendre en mains votre cause, que celui qui s'honorait de l'amitié de votre père et avait sa promesse qu'un jour cette amitié se changerait, si vous y consentiez, en parenté ? Je ne suis pas un étranger, pour vous, Annette...

La jeune fille réprima un sursaut. Masseraud osait l'appeler Annette tout court, lui qui, durant le pauvre papa Brocas, n'avait jamais dit que Mlle Annette. Elle détestait le personnage au temps déjà lointain où il se livrait à ses premiers travaux d'approche, alors qu'elle avait l'âme emplie de Jean ; elle le détestait bien plus encore après l'explication violente que les assiduités du Masseraud avait provoquée entre le père et sa fille. Des événements poignants qui s'étaient déroulés par la suite, Masseraud avait sa grande part de responsabilité, quoi qu'il n'en sût rien et ne fût jamais destiné à l'apprendre. Un moment, Annette fut sur le point de crier tout d'une voix ce qu'elle pensait de lui et de le mettre à la porte. Elle se contint pourtant, non sans protester, d'un mot, contre la blessante familiarité qu'il venait de risquer.

— Monsieur ! dit-elle en appuyant sur les syllabes.

Masseraud sentit passer la gifle, mais il avait eu feignait d'avoir l'épiderme épais. Les discours qu'il tint sur la succession Brocas, farcis de termes d'argot judiciaire, s'accompagnaient de sourires mi-figue, mi-raisin qui laissaient deviner que le chicanous ne lèverait pas aisément le siège; que les rebuffades d'Annette ne suffiraient point à décourager; qu'il la voyait seule, qu'il l'estimait faible et se croyait fort. Certains éclairs fugitifs, dans le regard, pouvaient même faire prévoir que, le cas échéant, cet homme pourrait bien perdre le contrôle de sa volonté et se muer en brute...

Annette eut peur. Elle le laissa parler tant qu'il voulut, ne le contredit en rien, répondit à ses questions par de vagues hochements de tête et ne respira que lorsqu'il eut quitté la maison.

Alors, un impérieux besoin de se soustraire à la chasse que cet individu venait de commencer, s'empara d'Annette. Fuir Masseraud, fuir... Se réfugier dans les bras de l'aimé, le revoir, oublier, près de lui, la longue souffrance des jours passés, la noire tristesse de l'heure présente...

— Qui m'empêche d'aller à Libreville, se dit-elle; personne. Je suis libre...

Ce sentiment de la liberté tot